


RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

La CGT condamne l'assassinat d'un militant de la Confédération Paysanne.

Nous éprouvons un profond sentiment d'incompréhension et de colère face à cette situation inacceptable. Il est inadmissible que les agricultrices, agriculteurs et les responsables syndicaux soient ainsi pris pour cible. Ces actes de violence, qui s'inscrivent dans un climat de tensions grandissantes, ne devraient en aucun cas être tolérés.

Il est important de rappeler que Pierre Alessandri avait déjà été victime d'un incendie criminel sur son exploitation en 2019, un événement qui souligne la gravité et la récurrence des attaques dont il fait l'objet. Ces agressions ne sont pas de simples faits isolés : elles traduisent une volonté manifeste de faire pression sur celles et ceux qui défendent une autre vision de l'agriculture et du développement agricole en Corse.

Au-delà de l'atteinte aux biens et aux personnes, c'est la liberté d'expression syndicale et la diversité des modèles agricoles qui sont menacées. De tels actes suscitent une vive inquiétude quant à l'avenir du monde paysan sur l'île et la capacité de chacun à défendre ses convictions sans craindre pour sa sécurité.

La CGT condamne cet acte ignoble et apporte tout son soutien à la confédération paysanne, à sa famille et ses proches.

Montreuil, le 24 mars 2025